

Effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne à Marseille

Communiqué de la FSU 13



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Face à ce drame intolérable, nos pensées accompagnent les proches des victimes et les personnes sans logement ou menacées de l'être. Nous exprimons notre solidarité avec tous les Marseillais qui souffrent des conséquences de l'habitat indigne. L'heure est au recueillement et à la compassion avec les familles et les habitants de ce quartier meurtri.

Mais il est nécessaire de rappeler les alertes lancées par nos représentants des personnels au sein des instances paritaires (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et Comité Technique). Depuis 2014, lors des séances du CHSCT, ils ont attiré l'attention du Maire, des élus municipaux et des cadres dirigeants, y compris sur les conditions d'intervention des agents en charge de l'habitat dégradé à la Direction de la Gestion Urbaine de Proximité (DGUP) et sur l'impossibilité d'assurer correctement leurs missions en Zone urbaine sensible (ZUS).

Peu d'actes ont suivi leurs rapports et signalements sur la dégradation constante des situations et les dangers qui en résultent pour les habitants. L'Administration municipale est pourtant responsable de la mise en sécurité de ses concitoyens sur son territoire, au même titre que la protection de ses agents publics. Or, ni le Maire, ni les élus municipaux, ni les responsables de l'administration n'ont écouté et pris en compte ces témoignages et ces alertes. Hélas, les services de l'Etat n'ont pas fait preuve d'une meilleure réactivité.

La FSU 13 met solennellement en garde contre toutes tentatives de transfert de la responsabilité de ce drame vers les agents municipaux des services concernés. Le choix de peu agir fut d'ordre politique...

L'équipe, en charge des diagnostics de salubrité et de la gestion des risques, n'est composée que d'une quinzaine d'agents effectivement en fonction sur le terrain pour toute la Ville, alors que le rapport NICOL, en 2015, soulignait l'existence d'un parc immobilier « indigne et dégradé d'une rare ampleur ».

La FSU 13 dénonce le peu de moyens humains et matériels attribués à l'exercice de cette compétence. La réponse du service public aurait dû être immédiate et coordonnée pour répondre efficacement à l'urgence de la situation. Il s'agit de choix politiques forts à effectuer pour la protection et la sécurité des Marseillais.

Des mesures d'urgence et de fond doivent être mises en œuvre immédiatement. Elles seront définies par les acteurs de terrains, et notamment les associations spécialisées dans la lutte contre le logement indigne et le droit à la ville. Les habitants ne doivent plus être ignorés !

LA FSU 13 restera vigilante quant aux réponses et solutions apportées en matière d'habitat urbain, et déterminée à permettre l'amélioration de l'habitat pour les classes sociales les plus démunies, ainsi que sur l'obligation de protection des salariés concernés.

Marseille, lundi 12 novembre 2018



FSU 13 - Bouches-du-Rhône

Bourse du Travail 23 Boulevard Charles Nédélec 13003 Marseille

fsu13.fsu.fr/ - fsu13@orange.fr